Annexe E – Projet de profils de compétences améliorés de l'OCRCVM

De 2020 à 2022, l'OCRCVM a publié, en trois parties, des profils de compétences améliorés pour ses catégories de personnes autorisées aux fins de consultation publique. L'OCRCVM examinera tous les commentaires reçus du public et apportera toute modification appropriée aux profils de compétences, bien avant l'expiration du contrat avec CSI.

- **Phase I :** Document de consultation – Profils de compétences des représentants inscrits et des représentants en placement traitant avec des clients de détail et des clients institutionnels | OCRCVM
- **Phase II :** Document de consultation (phase II) – Profils de compétences pour les administrateurs, les membres de la haute direction, les personnes désignées responsables, les chefs de la conformité et les chefs des finances | OCRCVM
- **Phase III :** Document de consultation (phase III) – Profils de compétences des surveillants, des négociateurs, des gestionnaires de portefeuille adjoints et des gestionnaires de portefeuille